

## **Préambule**

### **Monitoring des organisations d'entraide lancé par Agile Application de la 5<sup>ème</sup> révision AI**

La 5<sup>ème</sup> révision de l'assurance invalidité est entrée en vigueur depuis plus d'un an maintenant. De grands espoirs ont reposé et reposent encore sur cette nouvelle loi, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap ou menacées d'invalidité. Ces espoirs avaient par ailleurs largement alimenté la campagne des partisans de la révision.

Pourtant, si Forum Handicap Neuchâtel, au même titre que de nombreuses organisations du handicap au niveau national, s'était engagé si fermement contre cette révision, c'était notamment parce que nous redoutions que cette révision ne soit un prétexte pour justifier des pratiques plus sévères dans l'attribution des rentes, la diminution voire la suppression de droit aux prestations, sans pour autant augmenter de façon significative le nombre de places de travail, l'engagement des entreprises et la réinsertion véritable des personnes concernées.

#### **Qu'en est-il aujourd'hui dans la réalité ?**

Agile, Entraide Suisse Handicap a lancé une démarche de monitoring, à laquelle nous invitons toutes les personnes concernées et les organisations actives dans le domaine du handicap de notre canton, à participer.

La démarche est simple : en tant que personne concernée par l'une ou l'autre mesure de la 5<sup>ème</sup> révision AI, vous complétez un « questionnaire monitoring » en collaboration avec l'institution, l'association ou le service que vous connaissez bien.

En tant que professionnel(le) vous pouvez proposer à toute personne concernée que vous côtoyez de faire la démarche. Les questionnaires sont à envoyer ensuite à la CORAASP, organisation chargée de la récolte des données pour la Suisse Romande.

Toutes les informations utiles se trouvent dans les documents annexés :

- La demande de monitoring d'Agile
- La procuration pour le service de récolte des données
- Le questionnaire de monitoring

Un grand merci pour votre contribution !

Pour le Groupe de Travail 3  
Florence Nater

*Neuchâtel, le 20.02.2009*